

B23
Grault
Joseph
Amedee
Roméo

Le vingt huit Décembre mil neuf
cent deux nous soussigné Curé
de cette paroisse avons été
tiré Joseph Amedee, Roméo
fils légitime de Amedee Grault
de Jours et de Amosa St.
Denis de cette paroisse. Le per-
rain a été Marie St. Denis la
marraine Salomee Dault
son épouse lesquels ont

été présents
déclaré ne savoir signer
le père a signé avec nous,
Amedee Grault
M. Hamet Curé